
Construire un logement à très faible consommation énergétique

Dans le neuf, deux labels permettent de valoriser une très faible consommation énergétique et/ou un faible impact environnemental : les labels E+C- et Maison Passive.

Le label E+C-

Les acteurs du bâtiment qui le souhaitent peuvent prendre part à la démarche E+C-. Le but est d'expérimenter de nouvelles méthodes de conception et de construction de maisons, dont la consommation en énergie et le rejet de gaz à effet de serre seront plus bas que ce qu'exige l'actuelle réglementation (RT2012).

La démarche s'articule en deux étapes :

- La première étape se tient sur la période 2016-2018. Il s'agit d'une phase d'expérimentation. Les acteurs du bâtiment conçoivent et construisent des bâtiments neufs plus performants que ce que la réglementation prévoit, en terme d'énergie consommée mais également de gaz à effet de serre émis.
- L'expérience ainsi acquise permettra d'évaluer la faisabilité technique et la soutenabilité économique de bâtiments performants, afin de concevoir dans une seconde étape la future réglementation sur la construction de bâtiments neufs.

Le label maison passive

Une maison est dite « passive » si sa consommation en énergie est très basse : au moins deux fois moindre que celle d'un bâtiment respectant la RT 2012. Ce type de logement ne nécessite pas de système de chauffage conventionnel !

Pour arriver à de telles performances énergétiques, la maison doit être très compacte, et permettre de profiter au maximum des apports solaires. Le bâtiment doit également présenter une excellente étanchéité à l'air, avec des doubles ou triples vitrages. Une ventilation mécanique est donc nécessaire pour assurer le renouvellement d'air. Et pour ne pas faire sortir inutilement d'air chaud de la maison, il convient d'installer une ventilation à double-flux, avec un échangeur de chaleur pour que l'air chaud rejeté contribue à chauffer l'air frais entrant dans la maison. Il faut aussi que la maison apporte un bon confort d'été et empêche la surchauffe lors de périodes de fortes chaleurs.

Si un système de production d'énergie renouvelable est installé sur la maison, celle-ci peut même être neutre voire positive énergétiquement : elle produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Le propriétaire d'une maison passive aura donc des dépenses énergétiques très basses, et aura un bien dont la performance énergétique est reconnue.

Média